

Liste des souscripteurs au capital de constitution d'une société en formation
Etat des versements

Société en formation dénommée : 2L EVENEMENTS
Dont le siège social sera à : 60 RUE DU 4 SEPTEMBRE
49800 TRELAZE

Au futur capital de : 1000 euros

Monsieur LOZACH LIONEL

Demeurant à

60 RUE DU 4 SEPTEMBRE 49800 TRELAZE

Somme versée : 1.000,00 €
Nombre de titres souscrits : 1.000

Monsieur

Dont le siège social est situé à

Somme versée :
Nombre de titres souscrits :

Monsieur

Dont le siège social est situé à

Somme versée :
Nombre de titres souscrits :

Monsieur

Dont le siège social est situé à

Somme versée :
Nombre de titres souscrits :

Monsieur

Dont le siège social est situé à

Somme versée :
Nombre de titres souscrits :

Monsieur

Dont le siège social est situé à

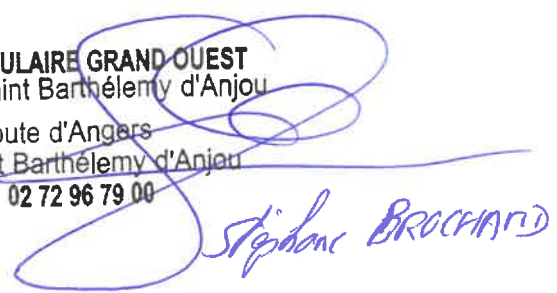
Somme versée :
Nombre de titres souscrits :

Le présent état est certifié exact et véritable par M. LOZACH LIONEL..... représentant des fondateurs de la société

Fait le 25/07/2023 , à ST BARTHELEMY D'ANJOU

Signature du représentant
des fondateurs

BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST
Agence de Saint Barthélemy d'Anjou
7, route d'Angers
49124 Saint Barthélemy d'Anjou
Tél. : 02 72 96 79 00





Pouvoir pour ouverture de compte courant d'une société en formation

Nous soussignés :

Monsieur **LOZACH LIONEL**
Domicilié 60 RUE DU 4 SEPTEMBRE 49800 TRELAZE

Monsieur
Domicilié

Monsieur
Domicilié

Monsieur
Domicilié

Monsieur
Domicilié

Monsieur
Domicilié

Monsieur
Domicilié

Agissant en qualité de fondateur(s) de la société en formation

2L EVENEMENTS

et dont le siège social sera :

**60 RUE DU 4 SEPTEMBRE
49800 TRELAZE**

Demandons à la BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST d'ouvrir un compte courant au nom de :

2L EVENEMENTS

Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 2004-575 du 29 mai 2004

Ce compte fonctionnera sous la signature de :
M. LIONEL LOZACH

à qui nous donnons les pouvoirs les plus étendus en la matière, sa signature nous engageant tous.

Le cas échéant, nous autorisons expressément la BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST à virer les fonds déposés sur le compte bloqué « dépôt de capital » sur le compte courant objet de la présente demande sitôt l'obtention par la Société de son immatriculation au Registre du commerce et des Sociétés.

En cas d'absence d'immatriculation, nous prenons bonne note que nous serions tous personnellement, solidairement et indivisiblement titulaires du compte courant.

Fait le 25/07/2023

à

ST BARTHELEMY D'ANJOU

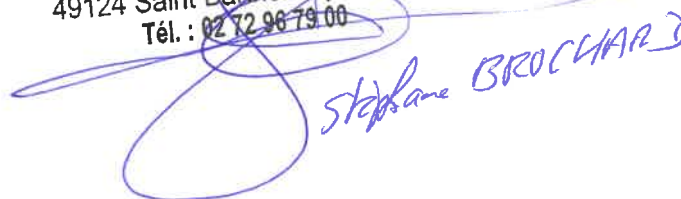
Signatures (1)



(1) Chacun des associés doit faire précéder sa signature de la mention « bon pour pouvoir ».

La personne qui fera fonctionner le compte fait précéder sa signature de la mention « bon pour acceptation de pouvoir ».

BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST
Agence de Saint Barthélemy d'Anjou
7, route d'Angers
49124 Saint Barthélemy d'Anjou
Tél. : 02 72 96 79 00



Stéphane BROCCHIARD